



ÉCOLE DU JOLI-BOIS

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2022-2023

Procès-verbal du Conseil d'Établissement du lundi 23 janvier 2023
18 h 30 à la salle de conférence

Membres parents présents : *Membres du personnel présents :*

Madame Cindy Levasseur

Madame Audrey Roy

Monsieur François Maheu

Madame Caroline Gignac

Monsieur Grégory Bouché

Madame Nathalie Dumont

Madame Sophie Audet

Madame Isabelle Leblanc

Madame Julie Gazet

Absente : Madame Sandra Garneau

Directrice par intérim:

Madame Dominique Giroux

1. **Mot de bienvenue et présentation des membres :**

Madame Giroux et monsieur Maheu souhaitent la bienvenue à tous.

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour :**

Monsieur Maheu fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame Gazet et secondé de madame Gignac d'adopter l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.

Résolution 017-CÉ 22-23-14

3. **Adoption et suivi du procès-verbal du C.É. du 7 novembre 2022 :**

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal. Madame Giroux mentionne qu'il n'y a pas de suivis puisque certains points reviennent à l'ordre du jour.

Il est proposé par madame Dumont et secondé par madame Levasseur d'adopter le procès-verbal. Adopté à l'unanimité.

Résolution 017-CÉ 22-23-15

4. **Période de questions du public :**

Il n'y a pas de public.

5. **Formation obligatoire des nouveaux membres :**

Monsieur Maheu rappelle aux membres de faire la formation. Le lien a été acheminé à tous les membres du CÉ 22-23. Madame Levasseur souhaite avoir à nouveau le lien. Madame Giroux le lui transmettra. Madame Dumont signifie avoir fait la formation. Madame Giroux en informera le CSSC.

ÉCOLE DU JOLI-BOIS

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2022-2023

6. Projet éducatif et plan d'action

Madame Giroux mentionne que le comité Pilotage s'est rencontré jeudi dernier (19 janvier) pour travailler sur le projet éducatif.

Le mercredi 7 décembre, ce même comité, avec une conseillère pédagogique de français, s'est réuni pour continuer le projet visant l'amélioration de la réussite de nos élèves en écriture.

7. Activités et sorties éducatives :

Madame Giroux informe les membres des activités et sorties éducatives qui ont été réalisées depuis la rencontre du 7 novembre dernier.

Niveau	Activités réalisées	Activités à venir
Préscolaire	École de cirque de Québec (2 déc.)	Imaginarius (19 fév.)
1 ^{er} cycle	Auteur J-F Fauché (20 déc.)	École Sciences en Folie (fév.) Théâtre Tortue Berlue (28 mars)
2 ^e cycle	Autrice Annie Groovie (5 déc.) École Échecs (jan-fév.)	École animation scientifique (23 mars) Mission plein-air (hiver)
3 ^e cycle	Prouche Bédéiste (nov.) Sciences en folie (nov.) Zoo de Toronto (nov.)	Théâtre Les Gros Becs (21 mars)

Le 20 juin en soirée, les finissants de 6^e année iraient célébrer leur belle fin du primaire avec une sortie sur le Louis-Jolliet. Un crédit de 2020 leur sera accordé. Des frais d'environ 20\$ seraient demandés aux parents. L'OPP donnerait des sous (200\$) pour cette activité.

*Il est proposé par madame Roy et secondé de madame Dumont d'adopter l'ajout à la planification des activités et sorties éducatives. Adopté à l'unanimité.
Résolution 017-CÉ 22-23-16*

Madame Leblanc demande s'il y aura, à la fin de l'année pour nos finissants, un tapis rouge dans l'école où les parents pourront venir voir et photographier leur enfant. Elle s'offre aussi pour prendre des photos. Elle pourrait également accompagner les élèves sur le bateau pour prendre d'autres photos. Habituellement, la municipalité fait un don en argent pour l'école et une portion est utilisée pour cette activité.

8. Service de garde :

Madame Giroux, en l'absence de Madame Garneau, présente la planification des journées pédagogiques de janvier à mars 2023 :

- 30 janvier : Thème médiéval *Katag* qui viendra animer leur fameux jeu d'épée mousse au gymnase. Les élèves feront aussi plusieurs autres activités sous le thème de la journée.
- 24 février : Journée polaire
- 13 mars : Cinéma Le Clap

Lors de ces journées, l'option sans frais d'activité sera offerte (minimum de 12 inscriptions).

ÉCOLE DU JOLI-BOIS

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2022-2023

Il est demandé par les membres, que cette option soit toujours offerte dans le courriel lors des inscriptions à chacune des pédagogiques. Si le nombre minimal n'est pas atteint, les parents devront être avisés à l'avance.

Il serait aussi important de mentionner aux parents que le nombre de places pour les pédagogiques est limité.

9. Vie de l'école :

Soutien au comportement positif (SCP) : Comme nous sommes à la 2^e année d'implantation de cette approche, le niveau 2 des interventions est en branle (Club M.E.D).

La rencontre de concertation du 9 janvier dernier, où toute l'équipe était présente (y compris le service de garde), fut très enrichissante. Cette rencontre nous a permis de partager et de rectifier nos pratiques éducatives. Nous nous sommes entendus, entre autres, sur les rappels à faire à nos élèves après le retour du congé des fêtes.

Les parents du CÉ proposent que dans L'Écho des Bois soit expliqué aux parents, l'élément innovant de cette démarche et à quel point ces temps de concertation, où toute l'équipe est présente, est primordiale afin que nos actions soient concertées et cohérentes auprès de nos élèves.

Madame Gazet propose une alternative aux parents qui n'ont pas d'autres choix que le service de garde lors de ces interruptions. Elle suggère que nous demandions à des parents bénévoles d'assurer le temps de garde lors des fins de journées sans service.

Anglais intensif : Les élèves de 6^e année terminent la partie en anglais le vendredi 27 janvier prochain. M. Vincent Paradis entamera la partie en français dès le mardi 31 janvier. Nous remercions Mme Lee-Ann Béland-Kilbride pour son implication auprès de nos jeunes.

Bulletin de la 2^e étape : La 2^e étape se terminera le 3 mars prochain. Le bulletin sera disponible sur le Mozaïk-Portail Parents, le vendredi 10 mars prochain.

Rencontre des parents : Les rencontres, pour les élèves ciblés, se dérouleront en présentiel au retour de la Relâche selon les disponibilités propres de chacun des enseignants et des parents (périodes libres, fin de journées,...).

Pour ce qui est l'anglais intensif, il n'y aura pas de rencontres de prévues.

Saint-Valentin : Il y aura un courrier du cœur comme dans les années passées. Les lettres doivent être déposées dans la boîte aux lettres au secrétariat. Les parents sont invités aussi à y participer.

Inscriptions 2023-2024 : La période d'inscription se déroulera du 6 au 14 février prochain, en version électronique, pour nos élèves de l'école. Pour ce qui est des nouveaux élèves de maternelle ou des nouveaux élèves du primaire, ce sera une formule hybride : en présentiel le vendredi 17 février de 7h45-16h00 pour le dépôt des documents personnels et en formule en ligne pour l'inscription. L'information sera communiquée aux parents ainsi que des avis de rappel par la suite.

ÉCOLE DU JOLI-BOIS

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2022-2023

École de la vue : Le dépistage visuel de nos petits de maternelle 4 et 5 ans aura lieu le jeudi 2 février prochain, en après-midi. Les parents du préscolaire recevront les documents.

Thématique du mois : Celle du mois de 27 janvier sera : Journée à l'envers!

10. Critères de sélection de la direction d'école

Monsieur Maheu présente la lettre de critères de sélection d'une direction qui relève les besoins et les priorités du milieu. Des modifications y sont apportées. Il propose ensuite de l'acheminer à madame Giroux qui l'enverra ensuite à la direction générale.

Il est proposé par madame Gazet et secondé de madame Leblanc de transmettre la lettre à la direction générale. Adopté à l'unanimité. Résolution 017-CÉ 22-23-17

11. Temps des spécialités

Madame Giroux présente le portrait de la clientèle vieillie qui ne tient pas compte des redoublements possibles, des déménagements, etc. La proposition déposée consiste à conserver le statu quo pour les cycles 1 et 3. Par contre, il est proposé par l'équipe-école d'augmenter d'une période par cycle, l'enseignement de l'anglais et de diminuer d'une période par cycle, l'enseignement d'éducation physique au 2^e cycle.

Il est proposé par madame Gignac et secondé de madame Audet d'approuver la proposition du temps des spécialités. Approuvé à l'unanimité. Résolution 017-CÉ 22-23-18

12. Grille-Matière 2023-2024

Madame Giroux informe les membres qu'elle a consulté l'équipe-école concernant la spécialité du domaine des arts. La proposition déposée consiste à poursuivre l'art dramatique en 2023-2024. Les membres suggèrent d'offrir des ateliers de musique en parascolaire.

13. Photo scolaire

Madame Giroux mentionne qu'elle a reçu plusieurs commentaires positifs et propose de faire encore appel aux services de Photo Repensée pour l'an prochain. Demander une photo de groupe plutôt que mosaïque (si cela est possible).

Il est proposé par madame Dumont et secondé de madame Levasseur d'adopter la proposition de Photo Repensée. Adopté à l'unanimité. Résolution 017-CÉ 22-23-19

14. OPP

Madame Gazet nous informe que le profit de la vente des bûches de Noël est de 1096.28\$. L'école recevra donc ce montant et celui de la vente de biscuits au marché de Noël de la municipalité qui s'élève à 450\$. Ces sommes serviront aux différents projets de l'école, pour les élèves. Les enseignants sont invités à soumettre leurs projets si des sommes sont nécessaires. Nous remercions l'OPP pour son implication et sa générosité.

Leur prochaine rencontre aura lieu sous peu et portera sur les prochaines campagnes de financement.

ÉCOLE DU JOLI-BOIS

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2022-2023

15. **Correspondance :**

Il n'y a pas de correspondance.

16. **Autres sujets :**

Madame Dumont propose de fixer un téléviseur dans l'entrée pour publiciser les activités de l'école. L'idée n'est pas retenue. Nous préconisons, pour la diffusion des activités de l'école, le site Facebook de l'école.

Madame Leblanc demande si un tableau indicateur peut être installé au gymnase. On lui explique qu'étant donné la grandeur du gymnase, cela ne pourrait être possible.

17. **Levée de l'assemblée :**

Remerciements à tous les membres pour leur participation à cette séance.

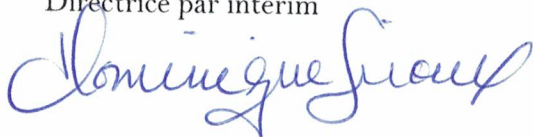
Il est proposé par madame Leblanc et secondé de madame Gazet de lever l'assemblée à 21h 20. Adopté à l'unanimité.

Résolution 017-CÉ 22-23-20

18 **Comité de parents :**

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 25 mars prochain.

Madame Dominique Giroux
Directrice par intérim



Monsieur François Maheu
Président

